



Politique
culturelle
2005

**UNE CULTURE
AGISSANTE**



Table des matières

Message du maire	4
Message du président de la Commission Culture et Nature	5
1. Énoncé de mission	6
2. La vie culturelle à Magog	8
2.1 Le milieu culturel au fil du temps.....	10
2.2 Le milieu culturel aujourd'hui.....	11
Bibliothèque et Lettres.....	11
Arts visuels.....	11
Histoire et Patrimoine.....	12
Arts de la scène.....	12
Culture et Éducation.....	13
3. Principes directeurs	14
Reconnaître l'apport des arts et de la culture dans la mise en valeur et le développement de la collectivité.....	15
Accentuer la participation et l'implication citoyenne à la vie culturelle.....	15
Développer l'axe Nature – Culture.....	15
Renforcer les caractéristiques du milieu magogois.....	15
Encourager des partenariats novateurs impliquant les interlocuteurs actifs sur le territoire.....	15
4. Orientations et priorités d'action	16
Harmonisation des interventions sur le territoire.....	17
Consolidation et actualisation des acquis.....	18
Stabilisation du soutien aux organismes.....	19
Amplification des actions ciblant la relève et la jeunesse.....	20
Intégration de la culture à la vie citoyenne.....	21
5. Objectifs à atteindre	22
Disposer d'une structure d'équipements et de services adéquatement répartis sur le territoire.....	23
Faire converger les compétences de la Ville de Magog, du milieu associatif et des milieux actifs sur le territoire.....	23
Améliorer l'efficacité du soutien aux organismes en appuyant les initiatives du milieu culturel.....	23
Augmenter progressivement le goût et l'intérêt pour les arts et la culture auprès de la relève et de la jeunesse.....	23
Favoriser la visibilité et la contribution des arts, de la culture, de l'histoire et du patrimoine à l'enrichissement de la collectivité.....	23
6. Partenariat et soutien	24
7. Une question de gouvernance	26
Conclusion	29
Remerciements	29
Crédits photographiques	30



Message du maire



«Tous ensemble, nous partagerons, au cours des prochaines années, une culture agissante.»

Au terme d'un peu plus d'un an de concertation du milieu de la nouvelle Ville de Magog, je suis heureux de vous présenter, chers concitoyens et concitoyennes, l'aboutissement d'une démarche inscrite dans le prolongement des politiques culturelles existantes venant à échéance dans l'ancienne Ville de Magog et dans l'ancien Canton de Magog.

L'état de situation établi en préalable de la présente Politique culturelle révèle un milieu culturel vivant et en effervescence, à l'image de ce qu'est la réalité culturelle magogoise. En ce sens, le rôle de la Ville en est un de concertation, de maillage, afin de faciliter le développement de projets et activités issus du milieu culturel et reflétant les besoins du milieu, à travers les aspirations de tous les Magogois et Magogoises, jeunes et adultes.

Je suis fier de reconnaître aujourd'hui avec vous que la culture fait bel et bien partie intégrante de la réalité magogoise, une réalité que vous contribuez chaque jour à affirmer, et qu'il nous revient d'appuyer à travers un ensemble d'orientations et d'actions stratégiques. Parmi celles-ci, l'axe Nature – Culture, une réalité forte qui nous démarque et sur laquelle il faut miser pour consolider notre particularité, est retenu comme un des moteurs privilégiés du développement.

La Ville de Magog représente bien davantage qu'un lieu où il fait bon vivre. C'est aussi un choix de qualité de vie indéniable que nous reconnaissons par cette Politique culturelle inscrite au cœur du développement. Dans la continuité des actions réalisées à ce jour, il convient, ensemble, d'envisager l'avenir avec sérénité.

Marc Poulin
Maire de Magog

Message du président de la Commission Culture et Nature

Au plaisir de voir aboutir la politique culturelle, au terme d'un processus dynamique où nombre d'interlocuteurs ont pu exprimer leurs attentes, s'adjoint la fierté de pouvoir aujourd'hui affirmer que la démarche retenue a été un franc succès. Nous avons fait le pari d'ouvrir grand l'horizon, convaincus que le degré de maturité des interlocuteurs culturels justifiait d'emblée cette confiance quant à la collaboration souhaitée.

Deux formes de consultation du milieu ont permis une écoute attentive des besoins, des aspirations, des potentiels et des contraintes présents à Magog. L'ensemble des cinq secteurs caractérisant le milieu culturel magogois—Bibliothèque et Lettres, Arts visuels, Histoire et Patrimoine, Arts de la scène, Culture et Éducation—ont été rencontrés à l'automne 2003 et l'hiver 2004. Au printemps 2004, la population magogoise et les intervenants intéressés ont pu exprimer leur opinion lors d'une séance de consultation publique tenue en collaboration avec la MRC de Memphrémagog. Ensemble, nous avons pu valider, au terme d'un état de situation qui nous a donné l'heure juste, les cinq grandes orientations et leurs priorités d'action afin que se concrétisent, au bénéfice de tous et de toutes, les gestes à poser pour encourager toujours davantage le dynamisme culturel magogois.

L'engagement manifeste du milieu culturel a été accueilli avec intérêt par le conseil municipal qui s'est engagé avec enthousiasme dans cette démarche. Je tiens à les remercier de la confiance apportée, de même que le service Loisirs et Culture pour sa rigueur et son expertise. Aux différents acteurs du milieu, notamment les intervenants culturels reconnus par la Ville de Magog, de même qu'aux artistes, je tiens enfin à les remercier pour leur participation aux activités de consultation et à leur réitérer notre entier dévouement à collaborer avec eux pour une amélioration de la vie culturelle de notre milieu.

Michel Bombardier
Président de la Commission Culture et Nature



La politique culturelle vient ainsi confirmer les intentions de la Ville de Magog, en matière d'arts et de culture notamment, de continuer à consolider et développer les liens de collaboration établis depuis fort longtemps et qui se déploient en de multiples services et activités pour la population.

1. Énoncé de mission



Située au cœur des Cantons de l'Est, la Ville de Magog est non seulement importante par son poids démographique dans la MRC de Memphrémagog¹, mais elle est aussi stratégiquement localisée par rapport aux grands accès autoroutiers, et profite d'un environnement naturel généreux qu'offre le lac Memphrémagog. Elle attire, par la gamme variée de ses commerces et services, une population importante des environs, issue de localités où les centres-villes bien équipés sont peu nombreux. Une force accrue suite au regroupement municipal—de 14 285 résidants en 2001 à 23 488 en 2003, soit une augmentation de 61 %—confirme davantage son rôle de ville-centre.

En plaçant la culture au cœur de son développement, la Ville de Magog reconnaît le rôle important que jouent les arts et la culture dans la constitution d'un milieu de vie de qualité, c'est-à-dire beau, convivial, accueillant et dynamique où il fait bon résider, travailler, et se divertir.

La Politique culturelle est un moyen privilégié d'assurer aux Magogois un niveau de services leur permettant de s'épanouir aussi bien en tant qu'individus qu'au sein de la collectivité qu'ils contribuent à singulariser. En ce sens, la sensibilisation aux arts et à la culture auprès de la population demeure au cœur du présent énoncé de mission.

En encourageant l'excellence, la municipalité appuie ce qui se fait déjà—et fort bien—avec la complicité des organismes culturels. En renouvelant son soutien par une nouvelle Politique culturelle, elle crée l'opportunité d'apporter, au passage, diverses améliorations, notamment en matière de réseautage et de

partenariat entre les organismes culturels, et aussi entre ces derniers et les autres milieux actifs sur le territoire. En associant les arts et la culture au développement de la collectivité, la Ville de Magog profite d'une conjoncture extérieure favorable—le développement soutenu que connaît l'Estrie depuis quelques années—pour développer des projets structurants, tel un pôle culturel au centre-ville, déjà marqué par une concentration de lieux et d'activités aussi nombreux que bien répartis sur l'ensemble de l'année.

La Ville reconnaît, dans sa vision d'un développement harmonieux, le rôle essentiel des arts et de la culture dans l'apprentissage des savoirs, savoir-faire et savoir-être auprès des citoyens, notamment auprès de la relève et de la jeunesse. Les valeurs d'inclusion et de cohésion sociale sont au cœur de cette vision culturelle contributive. C'est donc ensemble, citoyens, bénévoles, artistes, organismes, gestionnaires, et élus qu'il convient de regarder l'avenir avec conviction et fierté.

La Politique culturelle s'appuie sur cinq principes directeurs représentant les points d'ancrage des valeurs collectives que la Ville de Magog entend défendre et contribuer à faire partager par le plus grand nombre. À partir de ces valeurs collectives sont développées cinq grandes orientations et leurs priorités d'action. Ce sont les lignes directrices proposées et validées en consultation et qui permettront de rencontrer les cinq objectifs établis à court et moyen termes. Ceux-ci se traduiront, au cours des prochaines années, par des actions et interventions dont le suivi sera effectué périodiquement.

¹ Magog comptait en 2003, selon Statistiques Canada et l'Institut de la statistique du Québec, quelque 23 488 résidants, soit 54,4 % des 43 145 résidants que comptait au même moment la MRC de Memphrémagog.

2. La vie culturelle à Magog



La culture à Magog se déploie en cinq secteurs : Bibliothèque et Lettres, Arts visuels, Histoire et Patrimoine, Arts de la scène, Culture et Éducation.

La population magogoise bénéficie ainsi d'une multitude d'ateliers, de lieux, d'activités et d'événements culturels.

Les arts et la culture se portent bien à Magog. Le soutien de la municipalité est reconnu et apprécié, et les interlocuteurs culturels sont dédiés à leurs secteurs respectifs et soucieux de les faire connaître auprès de la population. S'il n'y a pas de changement radical à opérer dans la structure actuelle, non plus que de moyens additionnels exceptionnels à consentir, il y a toutefois place à la croissance marquée par la volonté affirmée de continuer à consolider le développement culturel sur le territoire.

Le niveau de maturité culturelle atteint conforte l'idée d'utiliser la culture comme un moteur privilégié du développement de Magog. Associer la culture plus étroitement aux décisions d'aménagement permet par exemple de se démarquer en dotant Magog d'une signature unique en Estrie. À cet égard, diverses pistes sont explorées et se traduisent dans les grandes orientations et dans les objectifs y étant associés.

Certains secteurs sont plus effervescents que d'autres mais, encore là, le foisonnement d'idées et de projets marque l'un et l'autre des domaines artistique et culturel où intervient la Ville de Magog. Plutôt qu'être en concurrence, les secteurs sont en complémentarité. Ils souhaitent d'ailleurs collaborer plus étroitement à leur développement mutuel, au bénéfice de tous et dans un esprit de collégialité et de respect des rôles et responsabilités de chacun. Ainsi appuie-t-on toute initiative pouvant mieux soutenir l'Histoire et le Patrimoine, un secteur moins privilégié par le passé, en vertu de son engouement auprès de la population et des visiteurs, et de son importance dans la qualité du milieu de vie. L'adéquation Nature—Culture est également un axe à privilégier.

L'offre culturelle se déploie aussi bien dans la gamme des services offerts à la population qu'en conjonction avec le secteur touristique dont le produit d'appel² de base auprès des visiteurs et vacanciers demeure l'environnement naturel exceptionnel.

La culture magogoise s'appuie sur deux principales assises: le milieu associatif représenté par les organismes, et le soutien municipal attribué à la culture, tous secteurs confondus.

² L'industrie touristique définit le produit d'appel comme étant l'atout majeur, la motivation première à visiter un endroit.



2.2 Le milieu culturel aujourd'hui

Cinq secteurs caractérisent le milieu culturel magogois.

Bibliothèque et Lettres

Composé d'une bibliothèque publique autonome dans le secteur Magog et de deux bibliothèques affiliées dans chacun des secteurs Omerville et Canton, le service de bibliothèque connaît une grande affluence avec un accroissement marqué de sa clientèle en 2003, suite au regroupement municipal. Un projet d'agrandissement de la Bibliothèque municipale Memphrémagog, à l'étroit dans des locaux inadéquats, est amorcé afin de mieux répondre à la clientèle croissante.

De par sa mission, le service de bibliothèque contribue aux divers besoins d'éducation, d'information, de culture et de loisirs, auprès d'une clientèle jeune et adulte. De nombreux documents y sont offerts sur différents supports dont l'imprimé et le livre, auxquels s'ajoutent divers documents audiovisuels liés aux technologies de pointe. Aujourd'hui en effet, les technologies de l'information s'ajoutent aux services traditionnellement offerts en introduisant de nouveaux modes d'apprentissage et de détente. En valorisant l'accès à une information de qualité et en développant, dès l'enfance, la curiosité envers la connaissance, on donne un maximum de chances à l'usager potentiel. C'est en ce sens que sont dirigées les actions innovantes du service de bibliothèque de Magog, notamment par diverses activités ciblées.

La Bibliothèque Memphrémagog est fréquentée par 6302 abonnés sans compter les visiteurs occasionnels et ponctuels. En 2004 les 8006 abonnés des trois bibliothèques représentaient 34,6 % de la population magogois actuelle soit un pourcentage supérieur à la moyenne québécoise établie à 32,4 % dans la dernière compilation publiée des statistiques des bibliothèques publiques du Ministère de la Culture et des Communications.

La bibliothèque est le lieu culturel le plus près des gens et constitue en ce sens le vecteur important d'une mobilisation culturelle, parce que l'équipement lui-même est rassembleur et déclencheur. Il s'agit d'un secteur où l'implication municipale est importante au titre des immobilisations.

La localisation centrale et stratégique de la bibliothèque municipale au cœur de la ville serait un atout de taille en prévision d'actions concertées au centre-ville. Avec la présence du Centre communautaire à côté, la double proximité du parc de la Pointe Merry et de la rue Principale, Magog dispose des atouts pour faire du centre-ville un cœur culturel dynamique.



2.1 Le milieu culturel au fil du temps

Les municipalités formant la nouvelle Ville de Magog se sont, au fil du temps, développées en étroite complémentarité les unes par rapport aux autres, culturellement et autrement.

L'une et l'autre ont fait fructifier des atouts fondés sur leurs attraits respectifs et leur spécificité. Avant 1993, le Canton de Magog avait accès aux services offerts par une corporation à la bibliothèque située à Magog. Suite à la municipalisation de cette dernière en 1993, le Canton de Magog choisit, l'année suivante, d'implanter sa propre bibliothèque affiliée au CRSBP. Il conservait toutefois les activités organisées de loisir sportif, par le biais d'une entente inter-municipale de services.

L'adoption en 1999 d'une Politique culturelle dans le Canton de Magog a marqué une étape importante dans la reconnaissance des arts et de la culture et dans l'intention des autorités d'en appuyer le développement. Ainsi a-t-on, peu de temps après, développé un centre culturel et un musée, appuyé d'initiatives visant l'apprentissage et la connaissance auprès de clientèles aînées, et encouragé des partenariats reconnus en arts visuels.

Les résidents d'Omerville disposent d'une bibliothèque affiliée au CRSBP. Tout comme ceux du Canton de Magog, ils bénéficient de la proximité de Magog pour avoir accès à une gamme fort étendue de services culturels et autres.

La Ville de Magog a quant à elle développé les services culturels aux citoyens dans une optique historiquement fondée sur le loisir culturel. Dès la fin des années 1980, le soutien aux arts et à la culture s'effectue par l'intermédiaire d'un service municipal structuré. La municipalité a appuyé au fur et à mesure les groupes et organismes capables d'offrir à la population des activités et services. La pérennité étant au cœur des préoccupations de la plupart des organismes, le soutien municipal a naturellement été orienté vers leur stabilisation, par des moyens concrets leur permettant d'offrir aux citoyens un produit de qualité. Des locaux et du matériel ont été mis à leur disposition, des tarifs préférentiels ont été appliqués, et divers services (photopies, assurances des œuvres, transport de matériel lors d'événements, etc.) ont été consentis gracieusement, dans la mesure des opportunités offertes et des moyens disponibles. C'est là un ensemble difficilement quantifiable mais qui, de l'avis de tous, est extrêmement précieux. Le niveau atteint aujourd'hui n'aurait pas été possible sans ce soutien, constamment amélioré et accru. Celui-ci a, somme toute, contribué à développer un partenariat étroit entre la Ville de Magog et les organismes culturels.

Si Magog dispose aujourd'hui de compétences dans les différents secteurs artistiques et culturels, c'est à la fois grâce aux individus, la plupart bénévoles, qui sont nombreux à s'impliquer, et aux autorités municipales qui croient aux bénéfices bien réels de tels partenariats.

Arts visuels

La MRC de Memphrémagog compte, historiquement, un nombre important d'artistes en arts visuels, attirés par la qualité exceptionnelle de ses paysages. Cette caractéristique a sans doute eu des incidences sur le développement de ce secteur de manière remarquable.

Magog dispose d'un nombre important d'organismes à but lucratif et non lucratif, et ceux-ci visent non seulement le rayonnement des artistes, mais aussi la sensibilisation et l'apprentissage auprès de la population. Magog constitue ainsi un plateau important en arts visuels, grâce à divers événements, estivaux notamment.

En matière de lieux de création et de production pour les artistes, une amélioration de leur nombre et des modalités de leur occupation est souhaitée. Pour ce qui est des lieux de diffusion, en excluant toutefois la galerie d'art du Centre culturel Azur, on constate que les lieux municipaux d'exposition sont à l'heure actuelle peu adéquats et dispersés. On perçoit ainsi le regroupement des lieux d'exposition comme un atout certain aussi bien en termes de gestion, que de financement et de fréquentation.



Histoire et Patrimoine

Magog et la région disposent d'un patrimoine historique et immobilier remarquable. La Société d'histoire de Magog est dépositaire de divers fonds documentaires (individuels et corporatifs) dont un fonds photographique exceptionnel qui commence à peine à être inventorié et exploité. En matière de patrimoine architectural, un inventaire du cadre bâti a été effectué en 1989.

S'il a été un secteur moins favorisé par le passé, l'Histoire et le Patrimoine bénéficie aujourd'hui d'un soutien rendant davantage justice à sa popularité grandissante, aussi bien auprès des citoyens que des visiteurs curieux de l'histoire locale et soucieux d'authenticité. Magog est par exemple une des rares villes au Québec où existe encore un quartier ouvrier authentique, établi à proximité de l'usine C.S. Brooks (anciennement la Dominion Textile) au moment de l'embauche massive de travailleurs.

L'Histoire et le Patrimoine est un secteur sensible dont il convient de se préoccuper, aussi bien en ce qui a trait au patrimoine déjà bâti qu'à celui à créer (nouvelles constructions). L'harmonie du paysage, un des éléments contribuant à la qualité de vie, est à ce prix.

En documentant le patrimoine, en sensibilisant les responsables de l'émission des permis et en misant sur le soutien à la restauration et à la rénovation du parc immobilier d'avant les

années 1950, c'est l'ensemble du paysage local et régional qui s'en trouve rehaussé.

L'Histoire et le Patrimoine interpelle de nombreux interlocuteurs qui ne sont pas nécessairement spécialistes. C'est que le citoyen, sensibilisé ou non à la préservation et la mise en valeur, est tout de même conscient de la qualité de son environnement. La qualité et l'authenticité du bâti, l'harmonie visuelle de l'affichage et les espaces publics font partie de son quotidien puisqu'il circule dans la ville. Faire connaître le patrimoine est ici un moyen privilégié d'augmenter la fierté et le sentiment d'appartenance à la collectivité.

Arts de la scène

Les arts de la scène, représentés ici par le théâtre et la chanson notamment, bénéficient d'une tradition de longue date à Magog. Les deux troupes de théâtre existent depuis fort longtemps : près de 40 ans dans un cas et 15 ans dans l'autre. L'une d'elles offre différentes activités de création et de diffusion de pièces, en plus d'initier la clientèle jeunesse aux activités reliées aux arts de la scène. Depuis neuf ans, un concours de chanson amateur d'envergure nationale incluant deux volets—*interprète* et *composition*—complète l'offre des arts de la scène. La municipalité a, depuis près de 15 ans, des ententes favorisant l'accessibilité aux organismes avec le Vieux Clocher de Magog, seule salle de spectacles à Magog. On doit à ces

interlocuteurs, ainsi qu'à d'autres organismes impliqués dans le chant choral, le loisir et la formation musicale, d'avoir sensibilisé un nombre important d'écoliers et de citoyens aux arts de la scène. Dans cette sphère, les aînés ont aussi accès à diverses prestations offertes dans les résidences. Implanté en 2002, le volet Arts-études à l'école secondaire de La Ruche a confirmé cet intérêt, et a vu naître une nouvelle troupe de théâtre.

Dans le secteur des arts de la scène comme dans d'autres, la complémentarité interdisciplinaire est reconnue comme un potentiel indéniable. Celle-ci favorise la créativité en faisant se côtoyer des artistes sur des bases différentes de leurs activités habituelles. L'interdisciplinarité offre également l'avantage d'attirer des publics traditionnellement peu sensibles aux arts et à la culture. La présence de différentes disciplines favorise l'apprentissage à l'une ou l'autre des formes d'art. C'est là un moyen efficace d'atteindre une population parfois peu encline aux loisirs culturels. L'exemple de Visa Art, par la présentation d'œuvres visuelles jumelées à des écrits, est éloquent quant aux nombreuses possibilités d'ouverture interdisciplinaire.

Culture et Éducation

Diverses initiatives rendent compte des associations fructueuses entre le milieu culturel et celui de l'éducation. En ciblant les clientèles jeunes, en pleine formation, on s'assure de développer les utilisateurs des services culturels de demain. C'est également là un moyen privilégié de rejoindre et de sensibiliser la population générale aux arts et à la culture, du fait que la famille assiste habituellement aux représentations des jeunes. Cette stratégie, composée d'un ensemble de petits gestes ciblés et convergents, portera d'autant plus fruits qu'elle créera une habitude culturelle auprès de clientèles qui se familiariseront petit à petit aux différentes disciplines artistiques introduites auprès des jeunes.

Si l'on reconnaît aisément les contraintes inhérentes au calendrier scolaire, on ne renonce toutefois pas à ouvrir de nouvelles avenues de collaboration, en accentuant les partenariats.

La convergence en 2004-2005 de trois Politiques culturelles—municipalité, MRC et Commission scolaire—devrait faciliter le maillage des compétences et l'initiation de projets au bénéfice des jeunes mais également de la population. L'habitude se crée avec l'usage et en ce sens, l'école, de par sa mission d'instruire, de socialiser et de qualifier, demeure un endroit privilégié de sensibilisation.



3. Principes directeurs



Cinq principes directeurs délimitent globalement les grandes orientations donnant forme à la Politique culturelle. Ils sont les points d'ancrage des valeurs collectives que la Ville de Magog entend défendre et contribuer à faire partager par le plus grand nombre. Ces principes directeurs sont :

Reconnaître l'apport des arts et de la culture dans la mise en valeur et le développement de la collectivité

En structurant sa politique autour d'une culture agissante, la Ville de Magog entend reconnaître l'apport exceptionnel des arts et de la culture à son développement. En complément de la croissance personnelle et collective qu'elle encourage, la Politique culturelle souhaite appuyer un ensemble de gestes d'aménagement du territoire pouvant contribuer à améliorer le milieu de vie magogois.

Accentuer la participation et l'implication citoyenne à la vie culturelle

En s'adressant en priorité au citoyen, la Politique culturelle encourage l'apprentissage et l'appréciation des arts et de la culture, mais aussi la contribution du citoyen à la constitution d'un milieu de vie à la hauteur de ses aspirations et auquel il pourra s'identifier.

Développer l'axe Nature - Culture

L'intégration des milieux naturel et urbanisé passe par une identification culturelle accrue. En mettant à contribution la nature généreuse à l'intérieur de laquelle prend place Magog, en animant différents lieux, en jumelant des activités récréatives et culturelles, c'est toute la vitalité du milieu qui s'en trouve rehaussée.

Renforcer les caractéristiques du milieu magogois

Mettre en valeur le patrimoine, le faire apprécier du plus grand nombre, faire connaître le caractère distinctif des quartiers et secteurs composant le territoire, c'est contribuer en premier lieu à distinguer la Ville de Magog et à la rendre attrayante, non seulement pour le citoyen, mais aussi pour le visiteur.

Encourager des partenariats novateurs impliquant les interlocuteurs actifs sur le territoire

Fort de fructueuses collaborations avec les groupes et organismes culturels, la Ville de Magog compte encourager des partenariats élargis, en misant sur un contexte de développement favorable et sur la présence d'interlocuteurs actifs dans différents milieux. On lance ainsi un signal clair que les arts et la culture sont l'affaire de tous.

4. Orientations et priorités d'action



La Ville de Magog, en énonçant les principes directeurs précédents, entend poursuivre l'effort accompli à ce jour en matière de soutien aux arts et à la culture. Elle souscrit en cela à la volonté de tendre, toujours davantage, vers une vie citoyenne où la culture est présente au plan identitaire et agissante au plan de la croissance.

La municipalité s'engage à favoriser la convergence des interventions futures autour des cinq grandes orientations suivantes, auxquelles sont associées des priorités d'action⁴ :

Orientation 1 Harmonisation des interventions sur le territoire

Reconnaissance du rôle de ville-centre : doter la Ville de Magog d'un pôle culturel en considérant tout projet de nature culturelle préférablement au centre-ville, dans l'optique d'un centre d'arts et de la culture intégrant les arts visuels, les arts de la scène, etc. et comme étape préalable l'implantation de la nouvelle bibliothèque.

Complémentarité des équipements sur le territoire : établir, en fonction des atouts recensés, un plan de développement des équipements couvrant les secteurs Nature et Culture.

Complémentarité des actions et interventions Ville-MRC : minimiser les doublons par la distinction des pouvoirs et responsabilités (champs d'intervention et moyens consentis) de l'une et l'autre.

Protection et mise en valeur du patrimoine : développer, de concert avec la MRC le cas échéant, la connaissance, les outils adéquats et les programmes incitatifs pour encourager la valorisation du patrimoine.

⁴ Les priorités d'action associées aux grandes orientations sont énoncées ici à titre indicatif. Elles sont reprises en détail dans le Plan d'action, celui-ci constituant la phase opérationnelle de la Politique culturelle.



Orientation 2 Consolidation et actualisation des acquis

Accroissement du support en communications : grâce à divers moyens tels site web, calendrier culturel, semaine culturelle, distribution des outils de communication sur le territoire, etc.

Révision des programmes et des politiques : assurer leur complémentarité par une définition claire de chacun et les actualiser à la lumière des tendances observées (interdisciplinarité, visibilité des arts et de la culture dans la ville, etc.).

Réseautage du milieu culturel : favoriser la mise en commun des ressources afin de maximiser la synergie entre les organismes, et d'optimiser les services offerts aux différentes clientèles.

Réseautage entre le milieu culturel et les interlocuteurs actifs sur le territoire : cibler les occasions de jumelage et de partenariats mettant à contribution le milieu culturel et les autres milieux tels les écoles, les gens d'affaires, les responsables touristiques, etc.).

Orientation 3 Stabilisation du soutien aux organismes

Normalisation et officialisation des ententes : relatives aux organismes et événements culturels reconnus par la Ville de Magog.

Révision et systématisation des protocoles d'entente et introduction des notions de partenariat et d'impartition : normaliser la durée triennale et la date butoir en mai.

Introduction d'une évaluation triennale doublée d'un suivi annuel : à établir selon un ensemble de critères (à déterminer) par et au bénéfice des deux parties.

Bonification du programme de soutien au milieu culturel : reconduction possible pour une année supplémentaire en cas de succès, et bonification des projets interdisciplinaires, en plus de permettre aux organismes culturels initiateurs d'événements de se prévaloir de ce programme.



Orientation 4 Amplification des actions ciblant la relève et la jeunesse

Arrimage et concertation des interlocuteurs : profiter des nouvelles politiques culturelles propres à la municipalité, à la MRC et à la Commission scolaire, pour identifier précisément les différents créneaux de collaboration.

Développement de partenariats novateurs : aux partenaires initiaux, adjoindre le secteur privé en interpellant globalement les gens d'affaires à titre de soutien à la relève et la jeunesse (opération annuelle projetée).

Sensibilisation de la population : offrir à la population, par une information ciblée, l'opportunité d'assister particulièrement aux manifestations visant la relève et la jeunesse.



Orientation 5 Intégration de la culture à la vie citoyenne

Reconnaissance de la culture comme pivot du développement magogois : favoriser l'intégration de préoccupations culturelles (fonctionnalité, esthétique, convivialité, animation, appartenance) dans l'aménagement urbain du domaine public.

Encouragement d'une synergie culturelle au centre-ville : jumeler les divers atouts en présence autour de projets rassembleurs.

Accentuation de la cohésion inter-services : identifier les interfaces culturelles dans les différents secteurs, projets, etc. (ex. parcs : animation, soutien, services).

Comptabilisation complète du soutien municipal à la culture : doter les services municipaux concernés d'outils adéquats (affectation du personnel, estimé de la valeur des services, etc.) pour connaître les services rendus actuellement non comptabilisés.



5. Objectifs à atteindre



À chacune des grandes orientations énoncées précédemment s'associent des objectifs précis qui donneront à leur tour corps à l'ensemble des interventions pour lesquelles la Ville de Magog s'engage à donner suite dans le Plan d'action découlant de l'actuelle Politique culturelle.

Ces objectifs, qui émergent tous de l'objectif principal de faire contribuer les arts et la culture au développement de la collectivité, sont les suivants :

Objectif 1 Disposer d'une structure d'équipements et de services adéquatement répartis sur le territoire

afin de rejoindre, grâce à des équipements centralisés et à des satellites de services, le plus grand nombre de citoyens, dans des lieux aisément accessibles.

Objectif 2 Faire converger les compétences de la Ville de Magog, du milieu associatif et des milieux actifs sur le territoire

afin d'accentuer la dynamique culturelle dans un souci d'efficacité et d'économie.

Objectif 3 Améliorer l'efficacité du soutien aux organismes en appuyant les initiatives du milieu culturel

afin d'accroître le partenariat et le partage de la connaissance et de l'excellence.

Objectif 4 Augmenter progressivement le goût et l'intérêt pour les arts et la culture auprès de la relève et de la jeunesse

afin d'assurer la relève et le partenariat de demain.

Objectif 5 Favoriser la visibilité et la contribution des arts, de la culture, de l'histoire et du patrimoine à l'enrichissement de la collectivité

afin d'accroître le sentiment d'appartenance à la collectivité auprès des différents groupes de citoyens, en accentuant la convivialité et l'animation d'un territoire magogois partagé par tous.



6. Partenariat et soutien



La Ville de Magog entend poursuivre le soutien consenti aux organismes culturels et développer avec eux divers moyens d'impliquer toujours davantage les interlocuteurs actifs sur le territoire.

En matière de partenariat, la Ville de Magog s'engage à déployer les efforts nécessaires pour faire converger les intentions des uns avec les besoins des autres. Placée au cœur d'un ensemble important d'interlocuteurs actifs sur le territoire, elle est à même de favoriser leur maillage dans un esprit d'entraide et de développement.

En matière de soutien aux organismes, la Ville de Magog compte mettre l'emphase sur l'amélioration constante des mécanismes administratifs permettant de mieux définir les rôles et obligations des parties, dans une optique d'augmentation des bénéfices mutuels. La cordialité des rapports demeure une motivation de premier ordre.

La Ville de Magog compte également continuer de reconnaître l'apport exceptionnel des bénévoles au dynamisme culturel observé dans la collectivité.



7. Une question de gouvernance



La Ville de Magog dispose déjà d'une Commission Culture et Nature qui œuvre précisément à faciliter l'intégration des arts et de la culture à la vie citoyenne. Son pouvoir de recommandation auprès du conseil municipal garantit aussi bien la transparence que l'équité dans le traitement des dossiers culturels. La Ville de Magog entend poursuivre dans cette voie, tout en s'engageant à renforcer certains aspects, de manière à s'assurer d'une utilisation optimale des fonds publics.

La gestion des affaires culturelles passant par différents services municipaux, la Ville de Magog entend déployer divers moyens pour améliorer l'efficacité des relations inter-services et donc, la qualité elle-même des services offerts aux organismes et à la population. La présence d'interlocuteurs culturels dans des mandats où leur contribution pourrait être appréciée sera notamment encouragée, de même qu'une diffusion efficace de l'information.

À cela s'ajoute une préoccupation particulière de renforcer la mise à contribution des atouts artistiques et culturels du milieu dans l'amélioration générale du cadre de vie. Par exemple, les secteurs culturels pourraient être davantage sollicités pour l'animation du domaine public lors d'occasions festives, de même que dans la mise en valeur du patrimoine, ou encore en matière d'apprentissage de techniques artistiques variées, etc.





Conclusion

L'enjeu premier d'une Politique culturelle est de s'inscrire à l'intérieur d'un projet collectif où chaque citoyen, quelle que soit sa condition, puisse avoir accès à des services de qualité lui permettant de s'épanouir en tant qu'individu et en tant que membre d'une communauté.

Nous croyons qu'en ce sens, la Politique culturelle est l'outil privilégié pour que tous et toutes, chacun à leur mesure et en fonction de leurs aspirations légitimes, contribuent au développement d'un cadre de vie inspirant. Le respect et l'appréciation du passé ouvrent large l'horizon sur la société qu'ensemble, nous voulons bâtir.

La Ville de Magog est fière d'offrir à ses citoyens une Politique culturelle qu'elle croit adaptée aux besoins clairement identifiés tout au long du processus d'élaboration. Elle peut ainsi jouer un rôle déterminant non seulement à l'échelle locale, mais aussi sur les scènes régionale et nationale.

Remerciements

La Ville de Magog tient à remercier toutes les personnes qui ont cru, avec elle, à l'intérêt de doter la nouvelle ville, d'un outil de développement culturel adapté aux aspirations des Magogois et Magogoises.

L'élaboration de la Politique culturelle se sera échelonnée sur plus d'une année. C'est toutefois depuis plus longtemps, et avec une énergie sans cesse renouvelée, que se sont investis nombre d'individus et d'organismes ayant à cœur le développement de leur collectivité.

Nous tenons à remercier l'apport significatif des gestionnaires du ministère de la Culture et des Communications, du Conseil de la culture de l'Estrie et de la MRC de Memphrémagog.

Nous tenons à souligner de façon particulière le soutien indéfectible du service Loisirs et Culture, des élus, des organismes intervenant en culture sur le territoire, des artistes, des bénévoles et des citoyens dans cette riche expérience.

Un merci spécial à :

M. Marc Poulin, maire de Magog – M. Michel Bombardier, conseiller municipal et président de la Commission Culture et Nature – Mme Denise Poulin-Marcotte, conseillère municipale et membre de la Commission Culture et Nature – M. Gilles Bertrand, directeur général de la Ville de Magog – Mme Linda Gagnon, directrice, service Loisirs et Culture, Mme Denise Roy, directrice adjointe, service Loisirs et Culture – Mme Diane Boulé, directrice de la Bibliothèque – M. Charles Fournier, directeur, service Développement, Travaux publics et Services techniques – Mmes Hélène Laperrière, urbaniste, Ph.D. et Lucie Ramsay, m. études urbaines, du Groupe Culture et Ville, consultant en soutien à l'élaboration de la Politique culturelle.

Crédits photographiques



Les photographies utilisées dans ce document sont propriété de la Ville de Magog, sauf les suivantes :

Page 2 coin supérieur gauche - École Des Deux-Soleils

Page 6 Jacques Courtemanche

Page 8 en bas au centre - Troupe La Caravane de l'école secondaire de La Ruche

Page 12 Garth et Joy Fields

Page 13 en bas - CREATIO Centre d'artistes

Page 14 Comité d'action culturelle Magog-Orford inc.

Page 20 École St-Patrice

Page 22 École Des Deux-Soleils

Page 26 La Traversée Internationale du Lac Memphrémagog.



7, rue Principale Est
Magog (Québec) J1X 1Y4
www.ville.magog.qc.ca
info@ville.magog.qc.ca

